



Communauté de Communes  
AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

Compte-rendu  
du Conseil Communautaire  
Mercredi 4 novembre 2015  
**Au foyer communal de VAULT DE LUGNY**

Le 4 novembre 2015, à 19 h 15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au foyer communal de VAULT DE LUGNY sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

**50 Conseillers titulaires présents** : Angélo ARENA, Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEUGER, Camille BOERIO, Josiane BOUTIN, Paule BUFFY, Jean-Paul BUTTARD, Gérard CHABERT, Nathalie CHARTIER, Gilles CHÊNE, Laurent CLUZEL, Alain COMMARET, Micheline DALIDET, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Pierre DIAZ, Agnès FERNANDEZ-JOREAU, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Michel GUILBERT, Gérard GUYARD, Christian GUYOT, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Dominique HUDRY, Didier IDES, Claude LABOUREAU, Gérard LACOMBE, Philippe LENOIR, Marie-Claire LIMOSIN, Claude MANET, Alain MARILLER, Bertrand MASSIAS JURIEN de la GRAVIÈRE, Bernard MASSOL, Jean-Louis MICHELIN, Franck MOINARD, François-Xavier NAULOT, Gérard PAILLARD, Sonia PATOURET-DUMAY, Bernard RAGAGE, Noëlle RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Anne-Marie THOMASSIN, Gilles TISSIER, Françoise VERMILLARD, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Françoise WICKER.

**8 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote** : Françoise BAUDOT a donné pouvoir à Gérard DELORME, Jean-Yves CAULLET a donné pouvoir à Camille BOERIO, Alain GUITTET a donné pouvoir à Gérard GUYARD, Nicole LHERNAULT a donné pouvoir à Françoise WICKER, Jean-Claude LANDRIER a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Olivier RAUSCENT a donné pouvoir à Florent GOURLOT, Joël TISSIER a donné pouvoir à Jean-Claude MAUPOIX et Éric STEPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD.

**7 Conseillers titulaires excusés sans ayant donné de pouvoir de vote** : Gérard DEMARTINI, Isabelle GEORGELIN, Michel MILLET, Monique MILLEREAUX, Véronique PICHON, Nicolas ROBERT et Élise VILLIERS.

**4 Conseillers titulaires absents** : Farid AIT KICHA, Damien BRIZARD, Mourad CHENAF et Arnaud GUYARD.

**5 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote** : Camille BOERIO, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Gérard GUYARD et Françoise WICKER.

**3 Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote** : Florent GOURLOT, Jean-Claude MAUPOIX et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	29 octobre 2015
Conseillers titulaires en fonction	69
Conseillers titulaires présents	50
Conseillers titulaires ayant pouvoir de vote	5
Conseiller suppléant ayant pouvoir de vote	3

**Secrétaire de séance** : Noëlle RAUSCENT.

- ✓ Le Président souhaite la bienvenue à tous les Conseillers Communautaires présents et présente les excuses susvisées ainsi que celles de Madame le Sous-préfet d'AVALLON, de Madame le Trésorier d'AVALLON et de Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Yonne. Il remercie Monsieur le Maire de VAULT-DE-LUGNY et son conseil municipal pour l'accueil réservé au Conseil Communautaire.
- ✓ Le Président propose que les votes prévus lors de cette réunion se fassent à main levée pour les points inscrits à l'ordre du jour, sauf, si au moins 1/3 des membres de l'assemblée s'y opposaient pour un ou plusieurs dossiers, il serait procédé à un vote à bulletins secrets : **aucune objection n'est formulée.**
- ✓ Le Président rappelle que les Conseils Communautaires sont des séances publiques mais que le public, y compris les suppléants, n'est pas autorisé à intervenir.
- ✓ Le Président rappelle aux Conseillers qui, éventuellement, quitteraient la séance avant son terme, de bien vouloir le signaler afin d'assurer la validité des délibérations.
- ✓ Le Président rappelle l'ordre du jour qui ne suscite aucune observation.

**O.J N° 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU JEUDI 8 OCTOBRE 2015**

Aucune remarque n'étant formulée, **le compte-rendu est ADOPTÉ à l'unanimité.**

<b>O.J N° 2 : CONTRAT DE TERRITOIRE DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU GRAND AVALLONNAIS</b>
---

Le Président explique que le Conseil Régional de Bourgogne s'appuie sur les Contrats territoriaux pour permettre la mise en œuvre du Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire. Il indique que le Contrat de territoire du PETR du Grand Avallonnais sera signé pour la période 2015-2017, autour d'objectifs communs de développement.

Le Président rappelle que les orientations et les principaux projets identifiés du Contrat de territoire ont été présentés lors de la Conférence des Maires, organisée par le PETR du Grand Avallonnais, qui a eu lieu le 8 septembre 2015.

Le Président expose le montant des enveloppes financières (investissement et fonctionnement) qui vont être générées par le programme LEADER et le Contrat de Territoire 2015-2020 portés et animés par le PETR du Grand Avallonnais.

Le Président propose au Conseil Communautaire de délibérer pour :

- ✓ Valider la convention d'objectifs et de moyens du Contrat de territoire 2015-2017 telle qu'elle a été adressée avec la note de synthèse à tous les Conseillers Communautaires et, le cas échéant, désigner et autoriser Monsieur Bernard RAGAGE, 2<sup>ème</sup> Vice-président, à signer ladite convention, en lieu et place du Président, déjà signataire en sa qualité de Président du Comité Syndical du Pôle d'équilibre territorial et rural du Grand Avallonnais,
- ✓ Valider la programmation d'animation et d'actions 2016 telle qu'elle a été envoyée avec la note de synthèse à tous les Conseillers Communautaires.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, VALIDE la convention d'objectifs et de moyens du Contrat de territoire 2015-2017 telle qu'elle est proposée, DÉSIGNE et AUTORISE Monsieur Bernard RAGAGE, 2<sup>ème</sup> Vice-président, à signer la convention en lieu et place du Président, déjà signataire en sa qualité de Président du Comité Syndical du Pôle d'équilibre territorial et rural du Grand Avallonnais et VALIDE la programmation d'animation et d'actions 2016 telle qu'elle est établie.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.**